

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Chlorure de Sodium B. Braun Vet Care 9 mg/ml solution pour perfusion pour bovins, chevaux, moutons, chèvres, porcins, chiens et chats.

2. Composition

Par ml :

Chlorure de sodium 9 mg
Eau pour préparations injectables

Solution claire et incolore, exempte de particules.

3. Espèces cibles

Bovin, cheval, mouton, chèvre, porcine, chien et chat.

4. Indications d'utilisation

Le produit est utilisé chez toutes les espèces animales cibles pour:

- États de déshydratation et d'hypovolémie ;
- Carence en sodium (hyponatrémie) et en chlorure (hypochlorémie) ;
- Prise en charge de l'alcalose hypochlorémique ;
- Solution véhicule pour médicaments compatibles ;
- Utilisation externe pour l'irrigation des plaies et l'humidification des compresses.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez l'animal s'il présente :

- Une déshydratation hypertonique ;
- Une hypernatrémie ;
- Une hyperchlorémie ;
- Une hyperhydratation ;
- Une acidose ;
- Un syndrome œdémato-ascitique ;
- Dans les cas où une restriction sodique est indiquée.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Aucune

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Utiliser avec précaution chez les animaux présentant une insuffisance rénale ou cardiaque car une surcharge sodique peut se produire. La vitesse de perfusion maximale doit être diminuée en cas d'atteinte cardiaque, rénale ou pulmonaire.

Utiliser avec précaution en période post-opératoire ou post-traumatique car l'excrétion du sodium peut être altérée.

Utiliser avec précaution chez les animaux présentant une hypokaliémie.

La concentration sérique en électrolytes, les équilibres hydrique et acido-basique et l'état clinique de l'animal doivent être surveillés attentivement pendant le traitement afin d'éviter tout surdosage, notamment en cas de modifications rénales ou métaboliques.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé plus longtemps que nécessaire pour corriger et maintenir le volume circulant. Une utilisation inappropriée/excessive peut aggraver ou créer une acidose métabolique.

La solution doit être réchauffée pour atteindre environ 37°C avant l'administration de grands volumes ou, si la vitesse d'administration est élevée, pour éviter une hypothermie.

Le risque de thrombose associé à la perfusion intraveineuse devra être pris en considération.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Aucune.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Aucune.

Gestation et lactation :

Administrer uniquement après évaluation du rapport risque/bénéfice par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Des précautions doivent être prises si la perfusion est administrée de manière concomitante avec d'autres médicaments connus pour entraîner une rétention sodique (par ex. les corticostéroïdes).

L'administration concomitante de colloïdes nécessitera une réduction de la dose.

Surdosage :

Le surdosage peut entraîner une hypernatrémie, une hyperchlorémie, une hypokaliémie, une insuffisance cardiaque, une hyperhydratation et une acidose métabolique.

Signes cliniques :

Agitation, hypersalivation, frissonnement, tachycardie, écoulement nasal séreux, tachypnée, râles humides, toux, yeux exorbités, œdème généralisé, vomissements et diarrhée.

Traitement :

Dans ces cas, la perfusion doit être fortement ralentie, voire arrêtée.

Un suivi attentif de l'animal est nécessaire. Une surcharge cardiovasculaire et un œdème pulmonaire ou cérébral peuvent être évités en s'assurant qu'une diurèse reste appropriée. En cas d'œdème, la vitesse de perfusion doit être réduite ou la perfusion arrêtée. Des mesures de soutien doivent être appliquées.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Bovins, chevaux, moutons, chèvres, porcins, chiens et chats :

Aucun effet connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification. www.notifieruneffetindesirable-animaux.be ou mail: adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intraveineuse. Voie cutanée pour l'irrigation des plaies et l'humidification des compresses.

Posologie journalière maximale pour l'usage intraveineux :

Le dosage doit être ajusté individuellement par le vétérinaire en fonction de l'état clinique de l'animal.

Vitesse de perfusion maximale :

Généralement, il est recommandé d'adapter la vitesse de perfusion au déficit liquidien existant. Des vitesses de perfusion plus élevées sont nécessaires en cas de choc hypovolémique (chien : jusqu'à 90 ml/kg poids corporel/heure ; chat : jusqu'à 60 ml/kg poids corporel/heure ; cheval, bovin, veau nouveau-né : 50 à 80 ml/kg poids corporel/heure). Bien qu'une vitesse de perfusion maximale spécifique aux petits ruminants et aux porcs n'ait pas été décrite dans la littérature scientifique, il apparaît que les vitesses de perfusion maximales appliquées aux bovins peuvent être utilisées sans danger. En cas de traitement par perfusion intraveineuse à long terme, il convient normalement de ne pas dépasser 5 à 10 ml/kg poids corporel/heure. Cependant, dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la vitesse de perfusion au-delà de ces niveaux.

Pendant l'administration rapide de liquides par voie intraveineuse, l'animal doit être surveillé pour détecter tout signe de surcharge liquidienne (œdème pulmonaire principalement).

En règle générale, l'objectif devrait être de corriger l'hypovolémie à hauteur de 50 % initialement (sur une durée de 6 heures idéalement, mais plus rapidement si nécessaire).

Directives générales sur l'administration de liquides :

La posologie des solutions pour perfusion doit toujours être adaptée aux besoins liquidiens existants de l'animal. Le volume total de remplacement du déficit est égal à la somme du volume d'entretien et du volume de déficit. Le **volume d'entretien** correspond aux pertes liquidiennes normales dues à la transpiration, à la sueur, aux urines et aux fèces moins la quantité d'eau générée par le métabolisme intermédiaire. Dans des conditions normales, les recommandations pour l'entretien du volume liquidien chez l'animal adulte sont les suivantes :

Poids corporel (kg)	Volume d'entretien (ml/kg Poids corporel/jour)
< 5*	80 à 120
5 à 20	50 à 80
20 à 100	30 à 50
> 100	10 à 30

* Chats (1-8 kg) : 50-80 ml/kg poids corporel/jour

Un **déficit liquidien existant** dû à une fièvre, une diarrhée, une hémorragie, des vomissements ou un déficit de volume intravasculaire absolu et relatif doit être remplacé par une administration de liquides supplémentaire, selon le degré de déshydratation :

Degré de déshydratation (% du Poids corporel)	Volume du déficit (ml/kg Poids corporel/jour)
---	---

Faible (4 à 6 %)	40 à 60
Modéré (6 à 8 %)	60 à 80
Important (> 8 %)	> 80 (à 120)

9. Indications nécessaires à une administration correcte

La posologie et la durée du traitement intraveineux doivent être ajustées en fonction des besoins spécifiques en liquides et en électrolytes sous le contrôle d'un vétérinaire afin d'éviter tout effet secondaire dû à un surdosage.

Des vitesses de perfusion élevées doivent être évitées en cas d'hyponatrémie chronique.

Toutes les précautions d'asepsie pertinentes doivent être prises pendant utilisation intraveineuse ou administration cutanée.

Ne pas utiliser Chlorure de Sodium B. Braun Vet Care 9 mg/ml, solution pour perfusion si vous constatez : la solution n'est pas limpide ou exempte de particules visibles ou si le contenant est endommagé.

10. Temps d'attente

Bovins, chevaux, moutons, chèvres :

Viande et abats : Zéro jour.

Lait : Zéro heure.

Porcins :

Viande et abats : Zéro jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: utiliser immédiatement après ouverture du conditionnement primaire.

Éliminer tout produit non utilisé.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à une ordonnance vétérinaire

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : BE-V444202

Boîtes en carton contenant des flacons en polyéthylène basse densité avec:

- 20 flacons contenant 100 ml de solution pour perfusion;
- 20 flacons contenant 250 ml de solution pour perfusion;
- 10 flacons contenant 500 ml de solution pour perfusion;
- 10 flacons contenant 1000 ml de solution pour perfusion.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mai 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

B. Braun Melsungen AG
Carl-Braun Straße 1 Adresse postale:
34212 Melsungen, Allemagne 34209 Melsungen, Allemagne
Tél: +495661-710

Fabricant responsable de la libération des lots :

B. Braun Melsungen AG
Carl-Braun Straße 1 Adresse postale:
34212 Melsungen, Allemagne 34209 Melsungen, Allemagne

B. Braun Medical SA
Carretera de Terrassa, 121
08191 Rubí (Barcelona), Espagne

17. Autres informations

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire et administré exclusivement par des vétérinaires.